

Attraction, accueil et intégration des personnes immigrantes.

Faits saillants.

La revue de la littérature a permis d'identifier 41 facteurs de réussite dans l'attrait, l'accueil et l'intégration (y compris la rétention) des personnes immigrantes. Ces facteurs vont de l'emploi, aux politiques de gouvernance concernant l'attrait, l'accueil et l'intégration, à l'âge, à la langue, aux organismes de soutien, à l'ouverture de la communauté et des employeurs. Ils peuvent être regroupés autour de 3 dimensions : l'emploi, la gouvernance et l'ouverture de la communauté, y compris celle des employeurs et employés. A partir de ces facteurs, un questionnaire et un canevas d'entrevue furent construits. Le questionnaire fut distribué en Estrie à tous les maires, préfets, directeurs de CLD et certains autres intervenants (CJE, SADC par exemple) pour un total de 145. Soixante et quatorze (74) questionnaires ou 51,03% furent répondus : 43,1% par les maires, 100% par les préfets, 100% par les CLD, et 51,1% par les autres intervenants.

Cinquante-quatre (54) entrevues furent réalisées auprès de certains maires (N=24), des préfets (N=7), des directeurs des CLD (N=7), d'employeurs (N=12) et d'autres intervenants (N=4). Ces entrevues sont complémentaires au questionnaire. A partir des réponses obtenues au moyen du questionnaire et des entrevues, on peut affirmer que 34 des 88 municipalités s'intéressent à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, 24 sans conditions et 10 avec conditions. Quatre maires ont exprimé que l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes n'étaient pas d'un grand intérêt et n'étaient pas leur priorité. Les 50 autres maires n'ont pas répondu au questionnaire malgré une relance auprès d'eux. Les préfets (N=7), les directeurs (N=7) et les autres intervenants (N=22) s'intéressent à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Des 41 facteurs, tous sauf 4, recueillent une adhésion assez élevée chez les répondants variant de 60 à 69 sur 72. Les 4 facteurs qui obtiennent le moins d'adhésion, soit moins de 50 répondants, sont l'âge (N=49), le pays d'origine (N=48), les services de garderie pour enfants immigrants (N=40) et les services de francisation (N=48). Mentionnons quelques facteurs qui reçoivent un bon appui : la nécessité d'avoir des emplois disponibles (N=64), la nécessité de l'ouverture des employeurs (N=63), de l'ouverture de la communauté (N=65) et une volonté politique au niveau municipal (N=67), le respect des valeurs québécoises (N=68), la nécessité d'une politique régionale (N=64), la connaissance de la langue française (N=67), la reconnaissance des acquis (N=67), le logement (N=68) et le transport (N=67) convenable.

Fort de ces données, le prestataire de service formule 4 recommandations :

1. L'Estrie doit continuer de s'intéresser et d'être active, voire accélérer le pas, dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.
2. La perspective du développement de l'attraction, de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes doit s'exprimer dans un cadre, une vision régionale, un plan qui respecte les municipalités, de même que leur rythme et leurs visions.
3. La CRÉ, en collaboration avec le gouvernement du Québec et les municipalités et la société civile, est l'instance la plus apte à définir le cadre, la vision régionale et le plan pour l'Estrie. Il va sans dire que le cadre, la vision et le plan devront s'inspirer des éléments contenus dans le questionnaire et des contenus des entrevues.
4. La CRÉ est porteuse de la vision, de la cible, du plan d'action en vue de l'attrait, de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes.

Ces 4 recommandations sont la base d'une proposition de plan d'action régional. Essentiellement, le plan d'action proposé vise à assurer le développement de l'intérêt de l'Estrie dans l'attrait, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, à augmenter les actions d'attraction, d'accueil et d'intégration, tout cela dans le respect et le rythme des municipalités et des MRC de l'Estrie.

Le plan d'action proposé compte deux étapes. La première vise à développer la sensibilisation, l'intérêt dans l'attrait, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, ainsi qu'à établir un plan d'action régional quinquennal. Elle comporte les quatre objectifs suivants :

1. L'Estrie développe son intérêt et est plus active dans l'attrait, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.
2. L'Estrie se donne une vision dans l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, vision respectueuse des municipalités et MRC.
3. L'Estrie se donne une cible dans l'attrait, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, cible respectueuse des municipalités et MRC.
4. L'Estrie se donne un plan d'action 2010-2015 respectueux des municipalités et des MRC.

La deuxième étape du plan d'action proposé vise l'objectif suivant : La CRÉ est porteuse de la vision, de la cible et du plan d'action convenu. Cet objectif en devient le cinquième du plan proposé. Il est entendu que la première étape du plan proposé est préalable à la deuxième étape.

La CRÉ donc est appelée à jouer un important rôle de soutien, de sensibilisation, d'information, d'entremetteur entre le gouvernement et les municipalités.

Les ministères, les syndicats, les employeurs, les CLD, les organismes communautaires, les commissions scolaires, les communautés, entre autres, sont des partenaires essentiels dans l'attrait, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Il est à noter que l'Estrie est depuis longtemps une terre d'accueil des personnes immigrantes, qu'elle est la 5^e région au Québec dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, que ces dernières jouent un rôle important dans l'occupation du territoire, la démographie, dans la réponse aux besoins de main-d'œuvre spécialisée, dans le développement de nos institutions, dans le développement culturel. Certaines provinces du Canada (Ex. l'Ontario, la Colombie Britannique) sont engagées à fond de train dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. Au Québec, en Estrie en particulier, a-t-on le choix d'intensifier notre engagement dans cette voie?

